

## FICHES CONCOURS

### DEMOGRAPHIE ET TERRITOIRES

#### La natalité (France et comparaisons internationales)

Juillet 2023

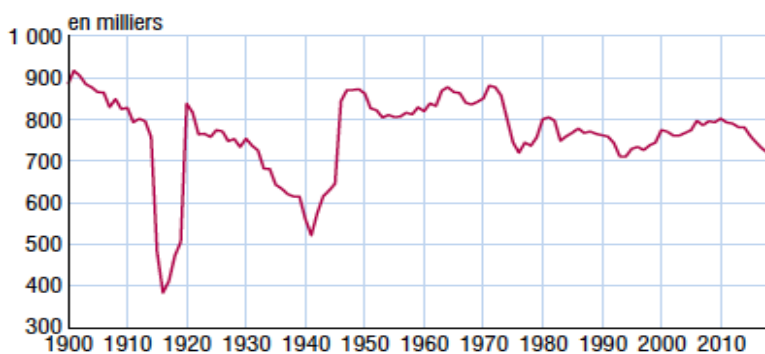


Le nouveau-né, Georges de la Tour

#### Nombre des naissances : les évolutions

Historiquement, le nombre des naissances a fortement évolué en France depuis 120 ans : à partir d'un point haut de 917 000 naissances en 1900 en France métropolitaine, la baisse, amplifiée durant les années de guerre, a été tendanciellement marquée jusqu'en 1941 (522 261 naissances). 1942 voit le début d'une remontée, lente au départ, avec un fort ressaut en 1946 (844 000 naissances). Des années 1946 à 1971, les naissances ont été nombreuses (encore 881 284 naissances cette année-là). Les années suivantes vont voir des mouvements moins amples mais qui restent nets : d'abord une baisse lente et irrégulière, avec un point bas atteint en 1994 (712 000), puis une lente augmentation de 1995 à 2010, (année où le nombre repasse en métropole au-dessus de 800 000) et enfin à nouveau une décroissance lente depuis cette date.

#### Les naissances de 1900 à 2019 (France métropolitaine)

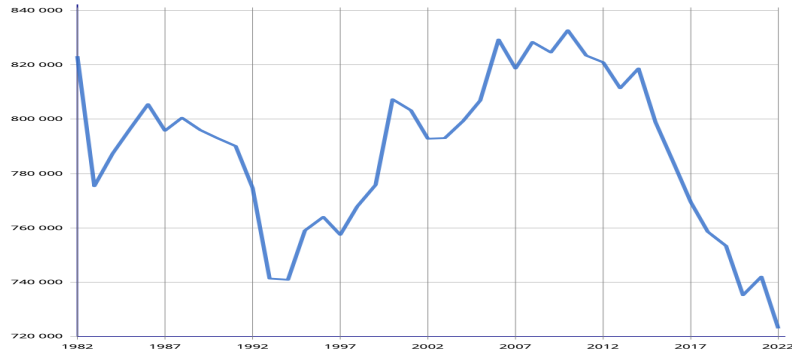


Champ : France métropolitaine, enfants nés vivants.

Source TEF 201

Le zoom sur les 40 dernières années (1982-2022) permet de mesurer les irrégularités de la période et la chute depuis 12 ans.

## Naissances vivantes France entière 1982-2022



### Les naissances depuis 1982

1982	1993	2000	2010	2015	2020	2022 (p)
823 260	741 306	807 405	832 799	798 948	735 196	723 000

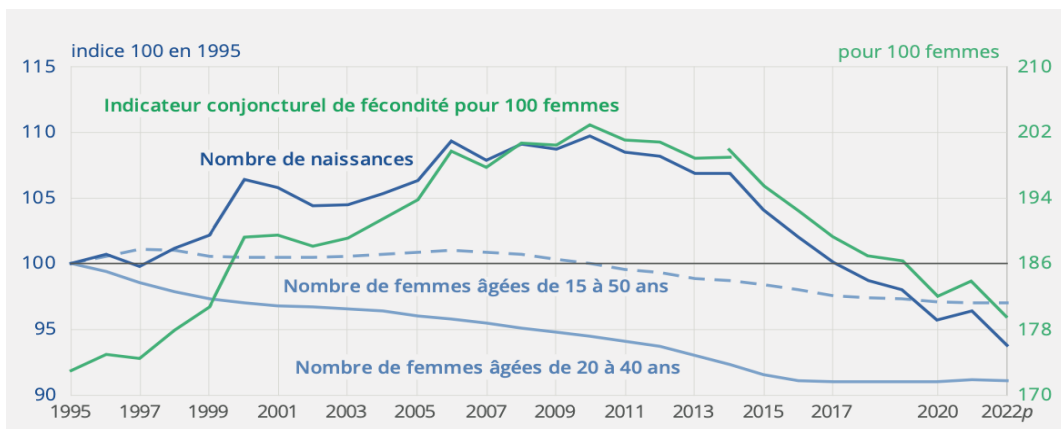
Source : Insee : séries longues (France entière)

- La baisse des naissances peut s'expliquer par deux causes.

La première est la diminution du nombre des femmes en âge de procréer. Le graphique ci-dessous montre que le nombre de femmes de 20 à 40 ans baisse depuis le milieu des années 90. La baisse est de 9 % de 1995 à 2022. Cette baisse est le résultat mécanique des moindres naissances des années 70 et 80. Elle a nécessairement des répercussions sur le nombre des naissances.

La deuxième cause est la baisse de la fécondité, c'est-à-dire du nombre d'enfants par femme en âge de procréer. Ainsi, à partir de 2010 et, de manière plus marquée, de 2014, l'indice conjoncturel de fécondité ou ICF (en vert sur le graphique ci-dessous) baisse légèrement.

### Evolution du nombre des naissances, des femmes en âge de procréer et de l'ICF (indice conjoncturel de fécondité)



Source : bilan démographique 2022, Insee

Selon la définition de l'Insee, l'ICF mesure, une année donnée, le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés cette année-là à chaque âge demeuraient inchangés. Le calcul de l'ICF est fait à partir de la somme des taux de fécondité constatés cette année-là pour les femmes de 15 à 49 ans, dont on tire une moyenne d'ensemble et par groupe âge. L'évolution de l'ICF peut, d'une année sur l'autre, traduire une tendance mais n'a aucun caractère prédictif sur le moyen ou long terme.

L'indice conjoncturel de fécondité, qui a atteint 2,03 enfants en 2010 est passé à 1,99 enfants en 2014 puis a baissé avant de se situer, depuis 2 ans, aux alentours de 1,8 enfants.

#### Evolution de l'ICF pour 100 femmes depuis 2014

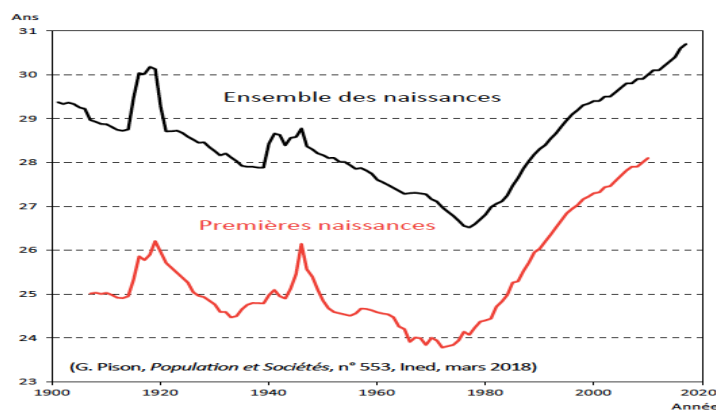
2002	2010	2014	2016	2018	2020 (p)	2022 (p)
1,88	2,03	1,99	1,92	1,87	1,82	1,79

#### Les constats détaillés : des interprétations différentes selon les époques

- La baisse constatée à partir de 1972 jusqu'au milieu des années 90 résulte uniquement d'une chute de la fécondité par femme : exceptionnellement élevée après la guerre pour un pays développé (entre 3 et 2,5 enfants par femme de 1946 à 1970), la fécondité a diminué dès 1965 et plus nettement depuis les années 70 (aux alentours de 1,8 à 1,7 enfant par femme de 1975 à 1995).

Cependant, les démographes interprètent cette baisse de la fécondité non pas comme une baisse définitive, au moins pour l'essentiel, mais comme un décalage des naissances. Elle s'explique par l'arrivée à l'âge de la maternité, dans les années 70, des filles du baby-boom, première génération à avoir travaillé massivement. Compte tenu de cette insertion professionnelle, les femmes de ces générations ont retardé les naissances : l'âge de la première naissance est ainsi passé de 24 ans en 1975 à 28,5 ans en 2015 et, en 2009, l'âge moyen à la maternité toutes naissances confondues a dépassé 30 ans, contre 27 ans en 1980.

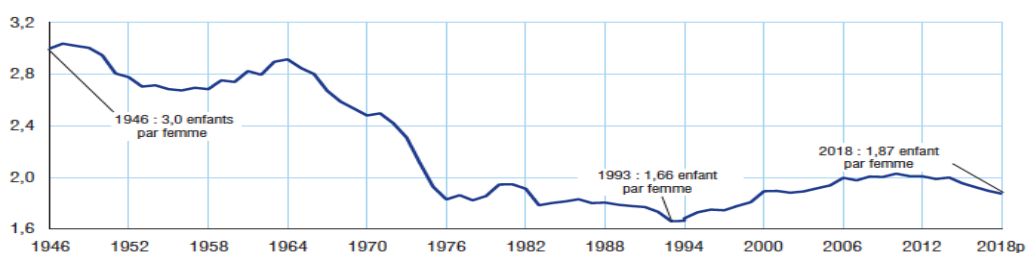
#### Evolution de l'âge moyen à la maternité depuis 1900



Source : Populations et sociétés, mars 2018

Pour autant, au final, les femmes des générations 49, 59 et 69, tout en ayant leurs enfants plus tard, ont gardé une fécondité élevée, comme le montre leur descendance finale (nombre d'enfants par femme pour une génération ayant atteint 50 ans), (cf. tableau ci-dessous « Nombre d'enfants moyen à divers âges par génération »). Ainsi, si la fécondité a baissé chez les jeunes femmes, elle a progressivement augmenté chez les femmes plus âgées (ce qui illustre qu'il s'agit bien d'un décalage) et, une fois rattrapé le creux causé par ce décalage, le taux de fécondité national a retrouvé non pas son niveau d'avant 1970 mais, à partir de 2006, un niveau proche de 2 enfants par femmes, très honorable pour un pays développé (cf. graphique ci-dessous).

### Evolution de l'Indice conjoncturel de fécondité



Source : France, Portrait social, 2019

### Nombre moyen d'enfants à divers âges par génération

Génération	Âge atteint à la fin de l'année									
	20 ans	22 ans	24 ans	26 ans	28 ans	30 ans	35 ans	40 ans	50 ans	
1949	24,1	55,8	91,0	120,9	145,5	165,4	196,5	208,1	210,7	
1959	18,4	40,8	68,6	98,7	127,7	152,4	191,6	208,4	212,1	
1969	9,0	21,4	39,3	63,2	91,2	119,2	171,2	194,9	200,3	
1979	6,5	16,4	31,2	53,2	81,3	111,4	172,3	200,8	///	
1984	7,2	16,8	31,6	53,3	80,2	109,4	169,5	///	///	
1989	6,6	15,7	29,6	49,2	73,4	100,3	///	///	///	
1991	6,3	14,9	27,7	45,8	69,0	///	///	///	///	
1993	6,2	14,1	26,0	43,2	///	///	///	///	///	
1995	5,7	12,9	24,2	///	///	///	///	///	///	
1997	5,0	11,8	///	///	///	///	///	///	///	
1999	4,5	///	///	///	///	///	///	///	///	

Champ : France métropolitaine. Lecture : à la fin de l'année où elles ont atteint 20 ans, 100 femmes nées en 1999 ont déjà mis au monde 4,5 enfants.  
Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Source : TEF 2020

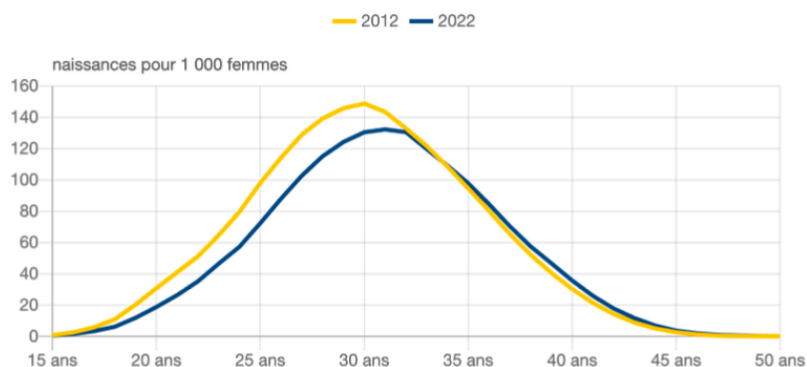
- Le diagnostic n'est pas identique pour ce qui est de la baisse récente de la fécondité depuis 2015. Celle-ci correspond, outre à la baisse du nombre de jeunes femmes, à la poursuite de la baisse du taux de fécondité des femmes jeunes (de 25 à 30 ans) sans que celle-ci soit désormais compensée par une hausse de la fécondité après 30 ans, qui baisse ou stagne.

### Taux de fécondité par groupes d'âge

	Nombre de naissances pour 100 femmes					ICF <sup>1</sup> pour 100 femmes	Âge moyen des mères <sup>2</sup>
	15-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-50 ans		
2002	3,3	13,0	11,6	5,2	0,6	188,1	29,4
2012	3,1	12,5	13,1	6,6	0,8	200,8	30,1
2017	2,4	11,2	12,7	6,9	0,9	189,3	30,5
2018	2,3	11,0	12,7	6,9	0,9	187,0	30,6
2019	2,3	10,8	12,6	7,0	0,9	186,3	30,7
2020 <sub>p</sub>	2,2	10,5	12,4	6,9	0,9	182,0	30,8
2021 <sub>p</sub>	2,1	10,3	12,9	7,3	1,0	183,9	30,9
2022 <sub>p</sub>	2,0	10,1	12,4	7,2	1,0	179,6	31,0

Source : Insee première, Bilan démographique 2022, janvier 2023

## Taux de fécondité selon l'âge de la mère en 2012 et 2022



Source : tableaux économie française, 2022

### Les causes de la baisse de la fécondité : les débats

- Il faut garder à l'esprit que les évolutions en cours sont faibles et constatées sur une trop courte durée pour que l'on puisse conclure avec certitude sur la poursuite de la baisse.

Seule, une presse politiquement engagée fait un lien entre la réforme des prestations familiales de 2013-2015 (qui a abaissé certaines aides aux familles aisées, quotient familial et allocations familiales) et la baisse de la fécondité. La très grande majorité des démographes s'y refusent, précisément parce qu'ils soulignent que la natalité relève de facteurs complexes, que la politique familiale n'en est qu'un élément et que le projet familial est un projet de long terme qui peut être modifié par des facteurs conjoncturels mais qui résiste sur la durée.

- Le démographe Gilles Pison<sup>1</sup> a émis l'hypothèse d'une baisse liée à la crise économique, toutefois tardive et modérée par rapport à celle constatée dans d'autres pays. Il rappelle que de telles baisses se sont produites ailleurs, où elles ont été immédiates et nettes, comme aux Etats-Unis (où la fécondité a baissé de 2,12 en 2007 à 1,84 en 2015) ou au Royaume-Uni (de 1,96 à 1,82). Selon les démographes, si cette cause est la bonne, la baisse sera temporaire. En France, des observations conduisent à penser que, si le chômage a eu un effet sur les comportements, c'est essentiellement par recul de la naissance du premier enfant<sup>2</sup>. Mais il est vrai que l'étude qui le conclut porte sur une période (2005-2008) où le chômage n'a pas été massif.

L'hypothèse d'une influence tardive du chômage sur la fécondité en 2014-2015 n'était pas exclue. Elle paraît désormais moins convaincante dès lors que la baisse se prolonge, d'autant qu'une étude de l'Insee montre que, si la fécondité diffère selon les niveaux de vie, toutes les catégories sociales ont été, de 2014 à 2019, concernées par la baisse

<sup>1</sup> France 2016, La natalité est en baisse, Population et Sociétés, INED, mars 2017

<sup>2</sup> Le chômage recule l'arrivée du premier enfant, Populations et sociétés, décembre 2015

- Il est possible aussi que le recul de l'âge atteigne des limites : le recul après 30 ans ne produit plus d'effet compensateur parce que, à cet âge, la propension des ménages à augmenter la fécondité peut faiblir : le modèle serait alors en train de se stabiliser.

Il n'est pas impossible non plus que l'exception culturelle de la France (celle qui donne une image très positive de la natalité et de la présence d'enfants) soit amenée, peu à peu, à s'estomper, la France continuant toutefois de maintenir un écart avec la moyenne des autres pays développés.

L'Insee cependant ne bâtit pas ses prévisions démographiques à long terme sur cette hypothèse : les projections à horizon 2070 publiées en 2021<sup>3</sup> reposent, pour le scénario « central », sur une stabilisation du taux de fécondité à 1,8 enfant par femme et d'un âge moyen à la maternité qui continuerait de progresser jusqu'à 33 ans en 2052. L'Insee fait donc l'hypothèse que la baisse est passagère et que la natalité se stabilisera à un niveau relativement élevé.

### **Des comparaisons européennes toujours favorables**

- Malgré la baisse de sa fécondité, la France garde, au sein de l'Union, la première place en ce qui concerne le taux de fécondité, suivie par tout un ensemble de pays proches (de 1,8 à 1,63 enfant par femme), Roumanie, Danemark, Suède, Irlande. Ces pays sont loin devant ceux situés en queue de peloton, Malte (1,13), l'Espagne (1,19) et l'Italie (1,24).

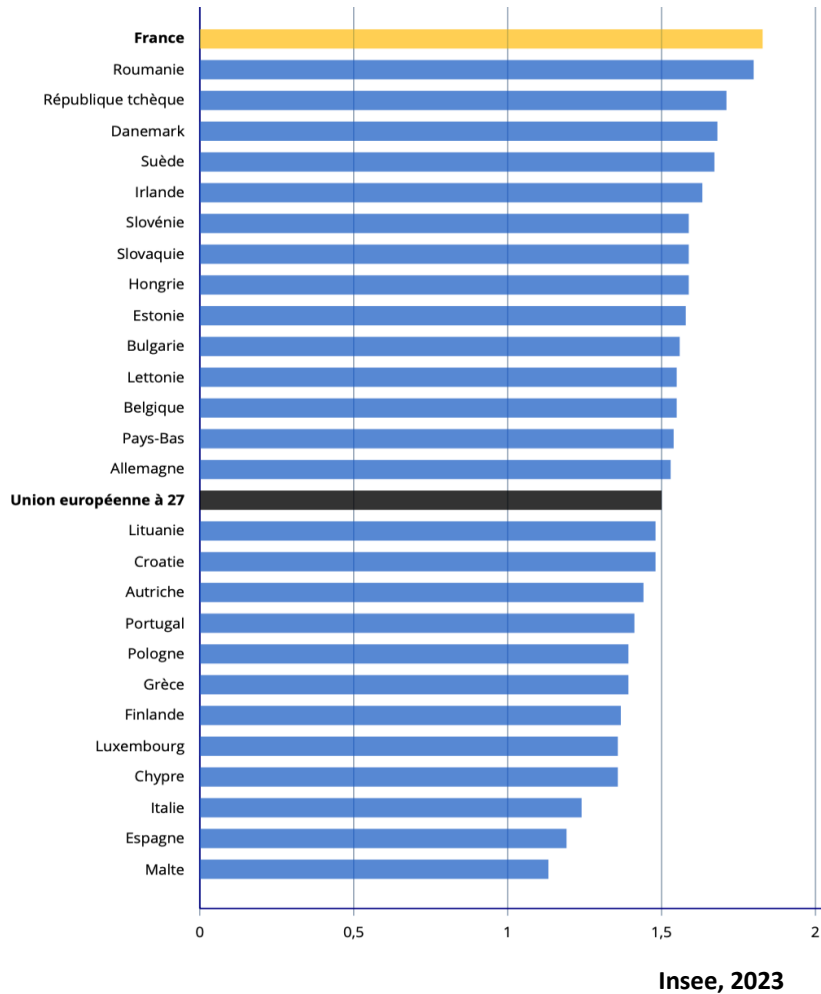
Il est à noter que la moyenne de l'Union s'est d'abord améliorée, modérément (elle est passée entre 2001 et 2018 de 1,46 à 1,59 enfant par femme) avant de baisser à nouveau aujourd'hui (moyenne de 1,5). La hausse a été due aux pays de l'est européen et, dans une moindre mesure, à l'Allemagne. La Roumanie, la République Tchèque, la Slovénie et la Bulgarie ont ainsi connu depuis une quinzaine d'années une augmentation de 30 à 45 % de leur fécondité. A l'exception de la Bulgarie (1,56) et de l'Allemagne (1,53), qui sont un peu en dessous, la fécondité de ces pays est désormais comprise entre 1,8 et 1,59 enfants par femme, ce qui constitue une augmentation remarquable. En revanche, le taux des pays du sud continue à se dégrader.

L'INED (G. Pison, France, la fécondité la plus élevée d'Europe, Population et Sociétés, mars 2020) note que le contraste entre l'Europe du nord, à fécondité plus élevée, et l'Europe du sud, à fécondité réduite, était déjà présent il y a 30 ans. Il perdure aujourd'hui, ce qui s'explique par des facteurs de fond, très probablement une situation des femmes moins favorable et un travail féminin moins facile dans les pays du sud (cf. ci-dessous le lien entre la maternité et le travail féminin).

---

<sup>3</sup> Insee Première, novembre 2021

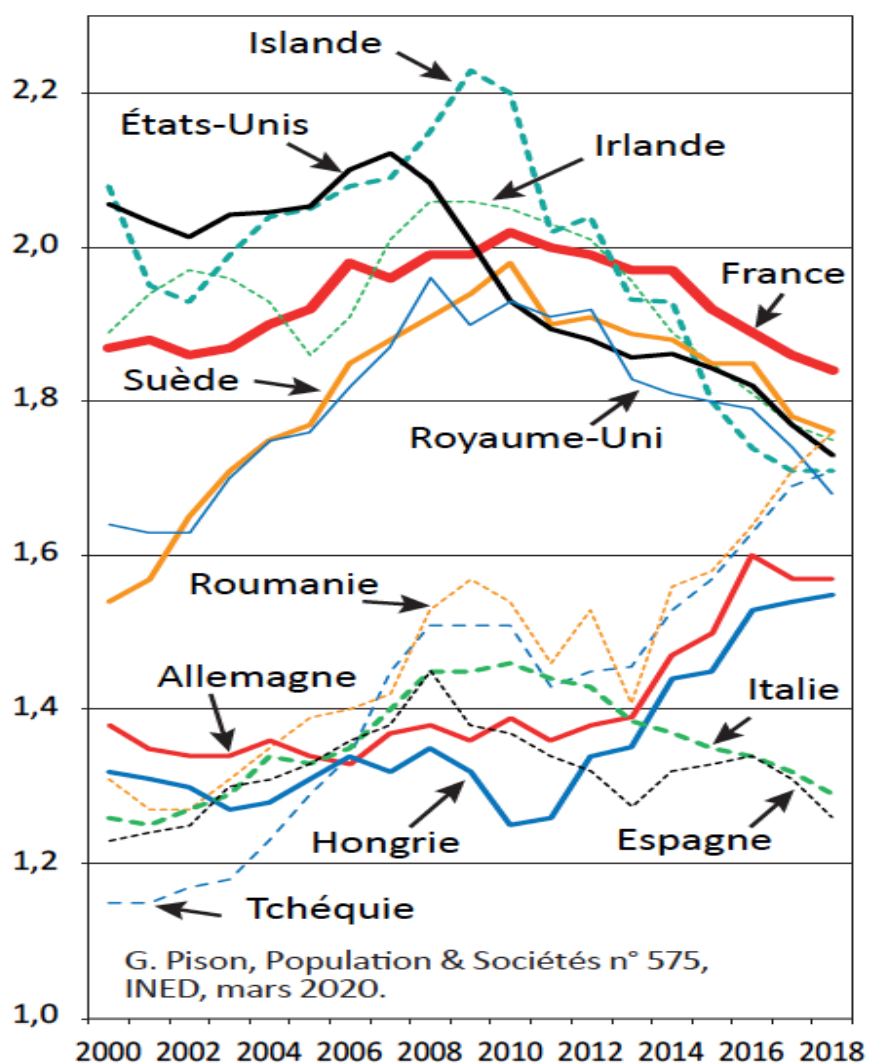
## Indicateur conjoncturel de fécondité dans l'Union européenne en 2021



■ Dans les pays de l'est de l'Europe, l'INED note un effondrement de la fécondité qui a suivi la chute du mur en 1989 et la période de déréglementation, de montée du chômage et de creusement des inégalités qui s'en est ensuivie. Avant 1989, ces pays, où la maternité était encouragée, avaient une fécondité élevée : ainsi, la Roumanie, qui avait un ICF de 2,2 avant la chute du communisme, est passée à 1,32 en 2000. La parenthèse se referme aujourd'hui que la situation s'améliore (le taux de la Roumanie est de 1,8 en 2021) et que les gouvernements s'efforcent de définir une meilleure politique familiale.

En revanche, presque tous les pays du nord de l'Europe ont connu depuis la crise de 2008 une baisse de la natalité, que l'on a pu au départ imputer à un retard des maternités lié à la montée du chômage. Cependant, ce mouvement se poursuit après la crise, reflet sans doute d'une tendance de fond. La France a connu la même situation mais plus tard et, on l'a vu, de manière plus estompée : il est vrai que la France a subi la crise de manière moins brutale qu'ailleurs.

Evolution de l'ICF dans une sélection de pays entre 2000 et 2018



Source : Population et sociétés, mars 2020

### Quels sont les facteurs explicatifs de ce qui reste une natalité élevée en France ?

- Le bon niveau de la natalité en France est souvent expliqué par l'importance de l'effort public consenti en faveur des familles (prestations familiales, avantages fiscaux, services de garde), que l'OCDE chiffre à 3,5 % du PIB en 2019, la France étant le premier pays sur cet indicateur, devant la Suède et le Luxembourg. Toutefois, le lien entre la natalité et l'importance des aides publiques n'est pas confirmé par les nombreuses études sur le sujet, s'agissant du moins des transferts financiers ou des aides fiscales : du moins, ce lien paraît de faible amplitude, en particulier pour les aides financières<sup>4</sup>. Le recensement des études existantes conduit à une conclusion similaire : l'impact est faible et dans certains cas imperceptible<sup>5</sup>, hormis peut-être les aides financières pour les naissances de rang 3. Sachant

<sup>4</sup> cf. Evaluer l'impact des politiques familiales sur la fécondité, Olivier Thévenon, Informations sociales, 2014/3.

<sup>5</sup> L'article d'Olivier Thévenon et d'Anne Gauthier dans Politiques sociales et Familiales N°100 (CNAF, juin 2010) « Variation de la fécondité dans les pays développés, disparités et influences des politiques d'aide aux familles » énumère ces études (Didier Blanchet et Olivia Ekert-Jaffé, 1994, Anne Gauthier et Jan Hatzius, 1997, Anna d'Addio-Dervaux et Marco Mira d'Ercole, 2005, Adriaan Kalwij, 2009, auxquelles il faut ajouter celle de Camille Landais « Le quotient familial a-t-il stimulé la natalité française ? » in Economie publique, 2003).



que le coût de l'enfant est atténué mais pas compensé par les aides, il est possible de conclure que celles-ci représentent sans nul doute un encouragement très apprécié mais ne sont pas des « déterminants » mécaniques du choix. Une telle conclusion n'est pas surprenante : dans une société éduquée, capable de projeter les charges et contraintes que représente l'éducation d'un enfant sur le long terme, les familles mesurent les enjeux d'une naissance et, si des aides financières peuvent aider à le réaliser, le projet familial ne se déclenche pas avec elles. Reste qu'il n'est pas niable que la politique familiale, par sa générosité et son ancienneté, joue un rôle, en accompagnement, il est vrai, d'un désir d'enfants sans doute préexistant.

- De même, une autre idée reçue impute à la population immigrée une forte influence sur le taux de fécondité. Une étude de l'INED de 2019 montre que, en 2017, les femmes immigrées participent de manière non négligeable aux naissances (19 %), leur contribution à la fécondité ne relève celle-ci que faiblement (+ 0,1 %)⁶. Certes, leur taux de fécondité est plus élevé (en 2017, 2,6 enfants par femme) mais elles ne représentant que 12 % des femmes en âge d'avoir des enfants.
- Les études démographiques notent en revanche une corrélation positive forte et relativement récente entre un bon taux de fécondité, un taux d'activité des femmes élevé et des politiques publiques d'aide à la conciliation entre travail et maternité.

Cette situation contraste avec celle qui prévalait il y a 35 ans, où la fécondité était élevée dans les pays où les femmes travaillaient peu et où les experts étaient convaincus qu'il fallait aider les femmes à s'arrêter de travailler pour encourager la maternité. Désormais l'aide offerte pour aider les mères à travailler aurait une efficacité ou, du moins, serait particulièrement utile pour faciliter les choix des femmes. L'on peut y intégrer le choix d'offrir aux parents des congés parentaux, à condition qu'ils ne soient pas trop longs (une étude de la CNAF de 2011 montre que, au-delà d'un an, ces congés ont des conséquences négatives pour la carrière) et qu'ils ne soient pas financièrement trop pénalisants, comme en Suède où le congé est rémunéré non pas forfaitairement, comme en France, mais par un pourcentage du salaire (75 % pendant un an, avec une part réservée au père qui, du fait de cette bonne compensation, l'utilise).

La faible fécondité des femmes de certains pays du sud ou de l'est de l'Europe (Italie, Pologne, Croatie) s'expliquerait ainsi par la faiblesse des politiques d'aide à la conciliation entre travail et maternité.

Cependant, le lien est loin d'être mécanique : l'Irlande conjugue forte natalité et services de garde modestes, l'Espagne a une faible natalité et n'est pas mal dotée du tout pour l'offre de garde des enfants. En France, où cette politique est présente et obtient des résultats (plus de 50 % des enfants de moins de 3 ans seraient accueillis dans un mode de garde formel<sup>7</sup>), les lacunes sont évidentes (inégalités territoriales, très faible propension des familles modestes à utiliser le réseau de garde, considéré comme cher, chute du taux d'activité des mères de familles nombreuses...). De même, alors que l'Allemagne opère un effort net depuis 2008 en faveur de la politique familiale et, notamment, de la garde des jeunes enfants (elle a institué

---

<sup>6</sup> La forte fécondité de la France est-elle due aux immigrées ? G. Pison, F. Héran, *The conversation*, janvier 2020

<sup>7</sup> Chiffres Eurostat 2019 : les chiffres donnés pour la France, soit 56 %, sont théoriques, calculés sur la capacité d'accueil maximale des structures de garde et des assistantes maternelles.

une obligation pour les communes d'offrir un minimum de places, ce qui a fait passer le taux d'enfants jeunes gardés de 13,6 % avant la mesure à 30 % aujourd'hui), la fécondité a augmenté mais pas autant que souhaité (de 1,34 à 1,53 enfant par femme de 2005 à 2021) : soit cette politique est trop récente pour s'intégrer à des projets parentaux de long terme, soit l'image de la mère, qui prescrit implicitement aux femmes allemandes de ne pas laisser à d'autres le soin d'un jeune enfant, est encore la plus forte.

- La fécondité est de même élevée dans les pays où les naissances hors mariages sont acceptées, voire deviennent le modèle dominant. C'est le cas dans les pays scandinaves (la proportion de naissances hors mariages en Suède est de 55 %, au Danemark de 54 %), c'est également le cas en France (avec un vrai changement de modèle, puisque la proportion était de 8,5 % en 1975, de 30 % en 1990, de 43 % en 2000 et de 63,5 % en 2021). La natalité serait ainsi peu compatible avec les modèles sociaux traditionnels contraignant au mariage, modèle encore fort dans les pays du sud et parfois de l'est de l'Europe où le pourcentage des naissances hors mariage est faible (28 % en Italie, 25 % en Pologne, 9,4 % en Grèce). Cependant, là aussi, il existe des exceptions : l'Irlande a une bonne natalité avec un taux de naissance hors mariage qui n'est pas très élevé (36,6 %) et l'Espagne une très faible natalité avec 46 % de naissances hors mariage.

- Quant à l'image positive de la natalité en France, c'est sans doute le facteur dominant dans l'explication de la fécondité : l'histoire en est le facteur explicatif. Il en est d'ailleurs de même pour ce qui est des disparités territoriales de la fécondité en France, qui ne s'expliquent que par l'histoire<sup>8</sup>. De « l'angoisse de la dépopulation »<sup>9</sup> vécue au XIXe et dans la première moitié du XXe siècle, les Français ont tiré deux convictions, encore largement partagées : la première est que l'enfant est plus une richesse qu'une charge. La deuxième est que l'Etat est légitime à intervenir en ce domaine (voire qu'il le doit, que c'est sa mission), contrairement à la conviction d'autres pays européens qui laissent les questions familiales à la sphère privée parce qu'ils se méfient de l'immixtion de la société ou de l'Etat. Ce sont, pour l'essentiel, ces convictions qui sont à la source de la bonne natalité constatée.

---

<sup>8</sup> Même si les différences se sont estompées, la fécondité reste traditionnellement plus forte dans un « croissant » qui va des Pays de la Loire à la Lorraine en passant par le Nord ainsi que dans la vallée du Rhône.

<sup>9</sup> L'expression est empruntée à un article du site « La vie des idées », « La politique familiale, un tabou électoral ? » de V. De Luca Barusse, 2012